

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 11/02/2021

Météo - Vigilance météorologique de niveau orange pour risque de neige et de verglas sur le département de la Vendée

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France, a déclenché **l'état d'alerte météorologique de niveau ORANGE pour le risque météorologique « neige et verglas »** à compter de ce jeudi 11 février 2021.

En fin d'après-midi, puis en cours de nuit, des pluies verglaçantes d'intensité faible mais continues concerneront la Vendée. L'occurrence de ces pluies verglaçantes devrait concerner le Nord et Nord-Est Vendée dans un contexte de températures négatives, voire de sol gelé. Ces pluies faibles verglaçantes se poursuivront en début de matinée du vendredi 12 février 2021.

Par ailleurs, au cours de la journée de ce jeudi 11 février, des cumuls de neige de 1 à 2 cm pourraient localement être observés.

Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Les maires du département ont été alertés de cette situation pour mettre en œuvre les mesures des plans communaux de sauvegarde destinées à informer la population et mettre en alerte leurs services techniques.

Le préfet de la Vendée appelle les automobilistes à observer la plus grande prudence.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans de telles circonstances, il convient de limiter les déplacements au strict nécessaire, d'adopter une vitesse réduite, d'augmenter les distances de sécurité entre deux véhicules et d'allumer ses feux de croisements.

Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.) ;
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Il convient d'être vigilant et de se tenir informé de l'évolution météorologique.

* * *

Pour toutes informations :
www.meteofrance.com - www.vendee.gouv.fr
<https://twitter.com/PrefetVendee>
<https://www.facebook.com/PrefetVendee/>

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee/) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon